

AFFAIRE N° 14/7. - Virement de crédit.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'autoriser le virement de crédit ci-après :

<u>au chapitre 925</u> de l'article 1669 - règlement des dettes communales .....	3 000
pour l'article 27 - dépôts pour gaz, électri- cité .....	3 000

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Du

*Saint-Jouis, le 6 mai 1976*  
\* *pour le Chef*  
*le Secrétaire Général*  
*signé : B. Basset*  
*Une copie certifiée conforme*  
*à l'inspecteur des Affaires Financières*  
*R. Leseign*